



Déclaration du Conseil interreligieux de Russie sur la liberté d'expression et les offenses aux sentiments religieux des croyants

Le Conseil interreligieux de Russie a publié une déclaration sur la liberté d'expression et les offenses aux religieux sentiments des croyants.

La liberté et les droits de l'homme ont toujours été compris par nos traditions religieuses comme l'expression de la reconnaissance de la haute valeur de chaque personne. Avec la sécularisation, les grands principes des droits imprescriptibles de l'homme ont été envisagés indépendamment de toute dimension sacrée, et la protection de la liberté de la personne s'est transformée en défense de la volonté propre, ce qui ouvre la voie à l'immoralité, à la permissivité, à l'anarchie et à la tyrannie. Nous n'approuvons pas l'approche libérale, laïque et relativiste de la liberté, selon laquelle il n'existe aucune valeur ni aucun critère absolu, le bien-être étant la seule chose à laquelle il vaille d'aspérer. Privée de repères moraux, la liberté, devenue idole et concentrée sur la satisfaction des besoins de l'individu, y compris la « liberté » de se moquer de ce qui est sacré pour les autres, est incompatible avec la vraie dignité et la grandeur de l'homme.

Malheureusement, certaines valeurs morales traditionnelles, autrefois évidentes, comme le respect de la religion ou des convictions d'autrui et l'aspiration à la paix, doivent être énoncées et justifiées à cause de la dégradation et de l'étouffement de la voix de la conscience. La liberté a besoin de limites, sans quoi elle peut se transformer en violence contre autrui, sous forme d'atteintes physiques ou sous forme de mots capables de blesser profondément l'âme humaine. La liberté d'expression ne doit pas aller à l'encontre du droit des autres hommes, ne doit pas porter atteinte à l'honneur et à la dignité des croyants, en offensant ce qu'ils ont de plus sacré et de plus cher. La liberté individuelle doit être soumise aux principes de justice, d'humanité et de bien commun.

La liberté est également inséparable de la notion de responsabilité. Dans le contexte d'un monde globalisé, où les forces politiques, économiques et culturelles sont étroitement imbriquées et dépendantes les unes des autres, tandis que se développent les facultés de l'homme et de son potentiel à créer et à détruire, la question de la responsabilité des médias devient plus importante que jamais. Les formulations grossières et les caricatures blasphématoires offensant les sentiments religieux des croyants provoquent inévitablement des conflits interreligieux et interethniques. C'est pourquoi les personnalités doivent être extrêmement prudentes dans une sphère aussi délicate que la religion et tenir compte des conséquences possibles de leurs actes.

On constatera également que dans la conscience des masses, la notion de « laïcité » est aujourd'hui bien souvent et injustement assimilée à la notion de « laïcisme ». Le principe de laïcité, qui désigne la séparation des organisations religieuses de l'état, n'est pas synonyme d'« areligieux » ou d'« athée ». Par exemple, la majeure partie des citoyens russes sont croyants. Ils exercent une activité professionnelle laïque tout en étant porteurs de valeurs religieuses. On ne peut parvenir à la prospérité et à la concorde sociales sans respecter la culture qui s'est formée au cours des siècles sur des générations, ni les convictions morales et religieuses dont elle est la gardienne. C'est pourquoi l'état laïc doit non seulement tenir compte des racines morales, mais aussi s'appuyer sur elles. Les religions traditionnelles peuvent soutenir cette politique, en aidant à répandre une bonne compréhension des valeurs fondamentales les plus importantes.

Nous condamnons en même temps résolument le terrorisme en tant que manifestation de violence et d'agressivité illégale, sans rapport avec la morale. Malheureusement, les actes et la voix des terroristes sont mieux entendus de beaucoup que la voix des centaines de millions de ceux qui désirent vivre en paix. Nous appelons à briser le cercle vicieux de la violence et des offenses mutuelles, à résoudre les problèmes soulevés au moyen du dialogue, de la recherche d'une solution pacifique, juste et mutuellement acceptable aux désaccords existant, dans le cadre de la loi.

Source: <https://mospat.ru/fr/news/50698/>